



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT TRADITIONNELS PORTLAND
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2023

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT TRADITIONNELS PORTLAND

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2023

Table des matières

| | |
|---|----|
| • Message du président..... | 3 |
| • Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière | 4 |
| • Rapport de l'auditeur indépendant..... | 5 |
| • Fonds équilibré canadien Portland..... | 8 |
| • Fonds équilibré mondial Portland..... | 15 |
| • Notes annexes..... | 23 |

Message du président



*« Au combat, dans la forêt, dans le précipice des montagnes,
Sur la grande mer sombre, au milieu des javelots et des flèches,
Dans le sommeil, dans la confusion, dans les profondeurs de la honte,
Les anciennes bonnes actions d'un homme le défendent. »*

– J. Robert Oppenheimer

Avec cette toile de fond de sagesse intemporelle et de réalisation historique, j'aimerais vous parler du chemin que nous avons parcouru et de ce qui nous attend.

Le lundi 16 juillet 1945, quelques jours après que J. Robert Oppenheimer eut prononcé les vers sanskrits ci-dessus, à 5 h 30 exactement, l'essai Trinity illumine le désert du Nouveau-Mexique. Reconnue comme l'un des plus grands exploits scientifiques, la détonation de la première arme nucléaire du monde marque le début de l'âge atomique. La puissance impressionnante de l'atome initialement exploitée dans le but de mettre fin à une guerre se transforme aussitôt en une force de paix et de progrès. En 1951, le tout premier réacteur surgénérateur expérimental produit de l'électricité, et en 1957, la centrale nucléaire de Shippingport commence à éclairer les maisons. Au cours des décennies suivantes, l'énergie nucléaire allait jouer un rôle crucial dans la satisfaction des besoins mondiaux en énergie.

Aujourd'hui, nous sommes au cœur d'une « renaissance » nucléaire. L'argument commercial et d'investissement en faveur du nucléaire est convaincant. Si vous voulez construire une entreprise durable à long terme, elle doit répondre tant aux besoins de la société qu'à la demande commerciale de produits ou de services. La technologie nucléaire est de plus en plus utilisée pour faire face à certaines menaces existentielles de l'humanité : lutte contre le cancer par des radio-isotopes diagnostiques et thérapeutiques, lutte contre le changement climatique et lutte contre l'utilisation non durable des combustibles fossiles. Dans cette ère d'innovation, l'énergie nucléaire sert de pierre angulaire d'un avenir durable, offrant un pôle d'énergie de base, complété par des sources d'énergie renouvelable.

Tout comme le pouvoir transformationnel de l'énergie nucléaire, chacun d'entre nous a la capacité de façonner et d'influencer le monde qui nous entoure. Nous ne sommes pas seulement des investisseurs, des entrepreneurs, ou des participants à l'histoire; nos comportements, nos efforts et nos investissements constituent la fondation pour les générations futures. Chaque fois que la source d'énergie dominante change, le pouvoir économique change.

Chez Conseils en placements Portland Inc. (Portland), nos actions délibérées sont fondées sur nos efforts afin de remplir notre mantra de « s'enrichir en faisant le bien ». La volatilité et l'incertitude sociales, politiques et économiques continuent de façonner et de redéfinir la vie et les affaires. Cette situation, bien que déconcertante pour beaucoup de personnes, n'a fait qu'aiguiser notre attention et mettre au jour de nouvelles occasions de placement. La capacité de trouver de telles occasions en période de crise est une compétence que nous avons perfectionnée et un état d'esprit que nous avons adopté dans notre parcours. Je saisis l'instant présent en sachant que « En plein milieu des difficultés, il y a des occasions. Plus la difficulté est grande, plus l'occasion est grande. » - Albert Einstein.

Dans ce contexte d'investissement en constante évolution, nous nous engageons fermement dans notre mission de promouvoir une culture de prise de décision éclairée et de clairvoyance stratégique. Nous comprenons que la création de richesses n'est pas une entreprise solitaire, mais plutôt une danse complexe entre l'occasion et le flair. Chez Portland, nous continuons d'explorer des pistes novatrices, en tirant parti de notre savoir-faire et de notre collaboration avec les différents secteurs pour exploiter les stratégies de placement alternatives.

Nous vous remercions tous de nous avoir confié vos placements et nous nous engageons à naviguer dans le paysage des placements en pleine évolution avec intégrité, perspicacité et engagement indéfectible envers votre réussite financière.

Cordialement,

« Michael Lee-Chin »

Administrateur, président exécutif, chef de la direction et gestionnaire de portefeuille
Conseils en placements Portland Inc.

Notes

Certaines déclarations contenues dans le présent Message du président constituent des énoncés prospectifs, y compris celles qui contiennent les termes « peut », « pourrait », « pourra », « anticiper », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « avoir l'intention de » et les expressions similaires. Les énoncés prospectifs ne correspondent pas à des faits historiques; ils reflètent les attentes actuelles du président exécutif à l'égard des résultats ou des événements futurs. Les déclarations prospectives supposent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents qui pourraient faire en sorte que les résultats et les événements réels soient très différents des résultats et événements prévus. Nous n'avons aucune intention particulière de mettre à jour ces énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation sur les valeurs mobilières l'exige.

L'utilisation de citations de tiers ne suggère en aucun cas que la personne ou l'entreprise en question approuve Portland et (ou) ses produits. L'utilisation de toute information provenant d'un tiers peut ne pas refléter les points de vue et les opinions de Portland. Portland ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard, n'assume aucune responsabilité pour les erreurs et les omissions contenues dans le présent document et n'accepte aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour toute perte découlant de l'utilisation de ce matériel ou de son contenu, ou de la confiance qui y est accordée. Ce matériel est fourni à titre d'information seulement et ne doit pas être interprété comme un conseil en matière d'investissement, de fiscalité ou de finance.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds équilibré canadien Portland et du Fonds équilibré mondial Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

KPMG S.J.I./S.ENC.R.L. est l'auditeur externe des Fonds. Il a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer son opinion sur ces états financiers aux porteurs de parts. Son rapport figure ci-après.

« Michael Lee-Chin »

Michael Lee-Chin
Administrateur
Le 12 décembre 2023

« Robert Almeida »

Robert Almeida
Administrateur
Le 12 décembre 2023



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de :

Fonds équilibré canadien Portland
Fonds équilibré mondial Portland
(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2022;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2022;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2022;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2022, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à nos audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans les Rapports de la direction sur le rendement du Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne nos audits des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les Rapports de la direction sur le rendement du Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leurs activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Page 3

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de nos audits.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 12 décembre 2023

États de la situation financière

| Aux 30 septembre | 2023 | 2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Actif | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 5 535 886 \$ | 13 190 756 \$ |
| Souscriptions à recevoir | 10 941 | 2 684 |
| Montant à recevoir pour les placements vendus | – | 600 314 |
| Dividendes à recevoir | 127 234 | 70 020 |
| Placements (note 5) | 27 254 190 | 28 247 559 |
| Actifs dérivés | 5 985 | – |
| | <u>32 934 236</u> | <u>42 111 333</u> |
| Passif | | |
| Frais de gestion à payer | 35 847 | 43 974 |
| Charges à payer | 15 579 | 20 177 |
| Rachats à payer | 48 157 | 53 860 |
| Montants à payer pour des placements achetés | – | 410 214 |
| Passifs dérivés | – | 717 925 |
| | <u>99 583</u> | <u>1 246 150</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>32 834 653 \$</u> | <u>40 865 183 \$</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série | | |
| Série A | 15 036 284 | 16 045 276 |
| Série F | 17 798 369 | 24 819 907 |
| | <u>32 834 653 \$</u> | <u>40 865 183 \$</u> |
| Nombre de parts rachetables en circulation (note 6) | | |
| Série A | 1 098 213 | 1 149 665 |
| Série F | 1 228 602 | 1 680 130 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Série A | 13,69 \$ | 13,96 \$ |
| Série F | 14,49 \$ | 14,77 \$ |

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat global

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2023 | 2022 |
|--|------------------|-----------------------|
| Revenu | | |
| Profit (perte) net sur les placements et les dérivés | | |
| Dividendes | 1 624 690 \$ | 1 283 616 \$ |
| Intérêts à distribuer | 361 431 | 103 501 |
| Profit (perte) net réalisé sur les placements | 1 129 923 | (1 752 055) |
| Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme | (526 635) | (185 808) |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés | (1 740 340) | (5 175 494) |
| | <u>849 069</u> | <u>(5 726 240)</u> |
| Autres revenus | | |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets | (14 798) | (22 144) |
| Total des revenus (de la perte) | <u>834 271</u> | <u>(5 748 384)</u> |
| Charges | | |
| Frais de gestion (note 8) | 488 710 | 562 005 |
| Coûts des rapports aux porteurs de parts | 168 014 | 185 692 |
| Retenues d'impôt | 43 239 | 27 813 |
| Droits de garde | 32 580 | 30 703 |
| Honoraires d'audit | 29 545 | 25 636 |
| Coûts de transactions | 10 078 | 15 106 |
| Frais du comité d'examen indépendant | 2 371 | 2 552 |
| Frais juridiques | 717 | 13 794 |
| Frais bancaires | 182 | – |
| Total des charges d'exploitation | <u>775 436</u> | <u>863 301</u> |
| Moins : charges absorbées par le gestionnaire | (15 752) | – |
| Charges d'exploitation nettes | <u>759 684</u> | <u>863 301</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>74 587 \$</u> | <u>(6 611 685) \$</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série | | |
| Série A | (120 611) \$ | (2 722 594) \$ |
| Série F | 195 198 \$ | (3 889 091) \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Série A | (0,11) \$ | (2,49) \$ |
| Série F | 0,13 \$ | (2,36) \$ |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2023 | 2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice | | |
| Série A | 16 045 276 \$ | 16 920 254 \$ |
| Série F | 24 819 907 | 29 411 890 |
| | <u>40 865 183</u> | <u>46 332 144</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
| Série A | (120 611) | (2 722 594) |
| Série F | 195 198 | (3 889 091) |
| | <u>74 587</u> | <u>(6 611 685)</u> |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| Revenus de placement nets | | |
| Série A | (150 136) | – |
| Série F | (510 943) | (249 088) |
| | <u>(661 079)</u> | <u>(249 088)</u> |
| Profits nets réalisés sur les placements | | |
| Série A | – | (948 789) |
| Série F | – | (1 158 349) |
| | <u>–</u> | <u>(2 107 138)</u> |
| Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables | <u>(661 079)</u> | <u>(2 356 226)</u> |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | | |
| Série A | 1 736 771 | 3 593 037 |
| Série F | 2 319 778 | 5 139 711 |
| | <u>4 056 549</u> | <u>8 732 748</u> |
| Réinvestissement des distributions | | |
| Série A | 134 126 | 896 309 |
| Série F | 423 627 | 1 202 912 |
| | <u>557 753</u> | <u>2 099 221</u> |
| Rachats de parts rachetables | | |
| Série A | (2 609 142) | (1 692 941) |
| Série F | (9 449 198) | (5 638 078) |
| | <u>(12 058 340)</u> | <u>(7 331 019)</u> |
| Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables | <u>(7 444 038)</u> | <u>3 500 950</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice | | |
| Série A | 15 036 284 | 16 045 276 |
| Série F | 17 798 369 | 24 819 907 |
| | <u>32 834 653 \$</u> | <u>40 865 183 \$</u> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Tableaux des flux de trésorerie

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2023 | 2022 |
|--|---------------------|----------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 74 587 \$ | (6 611 685) \$ |
| Ajustements au titre des éléments suivants : | | |
| (Profit) perte net réalisé sur les placements | (1 129 923) | 1 752 055 |
| Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés | 1 740 340 | 5 175 494 |
| (Profit) perte de change latent sur la trésorerie | (1 532) | 1 452 |
| (Augmentation) diminution des dividendes à recevoir | (57 214) | 41 472 |
| Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer | (12 725) | (3 079) |
| Achat de placements | (13 861 433) | (14 154 596) |
| Produit de la vente de placements | 13 710 575 | 15 532 130 |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation | 462 675 | 1 733 243 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (103 326) | (257 005) |
| Produit de l'émission de parts rachetables (note 3) | 3 036 426 | 8 451 042 |
| Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3) | (11 052 177) | (6 871 433) |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement | (8 119 077) | 1 322 604 |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (7 656 402) | 3 055 847 |
| Profit (perte) de change latent sur la trésorerie | 1 532 | (1 452) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 13 190 756 | 10 136 361 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice | 5 535 886 | 13 190 756 |
| La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants : | | |
| Encaisse | 43 965 \$ | 1 217 499 \$ |
| Placements à court terme | 5 491 921 | 11 973 257 |
| | 5 535 886 \$ | 13 190 756 \$ |
| Activités d'exploitation : | | |
| Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt | 361 431 \$ | 103 501 \$ |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt | 1 524 237 \$ | 1 297 275 \$ |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2023

| Nombre d'actions | Titres | Coût moyen | Juste valeur | % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |
|--|--|---------------|----------------------|--|
| ACTIONS PRIVILÉGIÉES | | | | |
| Canada | | | | |
| 226 700 | FINB BMO échelonné actions privilégiées | 1 945 168 \$ | 1 933 751 \$ | |
| 144 300 | FNB Horizons Actif actions privilégiées | 1 187 119 | 1 034 631 | |
| 100 000 | FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share | 1 106 423 | 1 018 000 | |
| | Total des actions privilégiées | 4 238 710 | 3 986 382 | 12,1 % |
| ACTIONS ORDINAIRES | | | | |
| Canada | | | | |
| 25 708 | Banque de Montréal | 2 387 541 | 2 945 623 | |
| 53 216 | Banque Canadienne Impériale de Commerce | 2 561 970 | 2 790 115 | |
| 23 500 | Banque Royale du Canada | 2 813 463 | 2 789 450 | |
| 5 600 | Suncor Énergie Inc. | 258 665 | 261 576 | |
| 46 080 | La Banque de Nouvelle-Écosse | 3 059 888 | 2 805 350 | |
| 37 337 | La Banque Toronto-Dominion | 2 371 774 | 3 055 286 | |
| | | 13 453 301 | 14 647 400 | 44,7 % |
| Îles Caïmans | | | | |
| 79 000 | CK Hutchison Holdings Limited | 670 173 | 574 125 | 1,7 % |
| Royaume-Uni | | | | |
| 115 079 | Vodafone Group PLC – CAAÉ parrainé | 2 414 706 | 1 481 781 | 4,5 % |
| États-Unis | | | | |
| 44 700 | Citigroup Inc. | 2 923 475 | 2 497 157 | |
| 96 400 | First Horizon Corporation | 2 069 400 | 1 442 907 | |
| 59 618 | Verizon Communications Inc. | 2 776 881 | 2 624 438 | |
| | | 7 769 756 | 6 564 502 | 20,0 % |
| | Total des actions ordinaires | 24 307 936 | 23 267 808 | 70,9 % |
| | Total du portefeuille de placements | 28 546 646 | 27 254 190 | 83,0 % |
| CONTRATS DE CHANGE À TERME (annexe 1) | | | | |
| | Profit total latent sur les contrats de change à terme | – | 5 985 | – |
| | Placements nets | 28 546 646 | 27 260 175 | 83,0 % |
| | Coûts de transactions | (8 213) | – | – |
| | | 28 538 433 \$ | 27 260 175 | 83,0 % |
| | Autres actifs, moins les passifs | | 5 574 478 | 17,0 % |
| | ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES | | 32 834 653 \$ | 100,0 % |

Annexe 1

| Prix du contrat | Date de règlement | Monnaie achetée | | | Monnaie vendue | | | Profit (perte) latent (\$) |
|-----------------|-------------------|-----------------|--------------|----------------------------------|------------------|--------------|----------------------------------|----------------------------|
| | | Monnaie | Montant (\$) | Valeur au 30 septembre 2023 (\$) | Monnaie | Montant (\$) | Valeur au 30 septembre 2023 (\$) | |
| 0,736539736 | 13 déc. 2023 | Dollar canadien | 8 417 740 | 8 417 740 | Dollar américain | 6 200 000 | 8 411 755 | 5 985 |
| | | | | | | | Profit latent | 5 985 |

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-après présente le montant brut des actifs et des passifs financiers comptabilisés du Fonds qui sont compensés en vertu d'un accord de compensation ou d'ententes similaires aux 30 septembre 2023 et 2022.

| | 30 septembre 2023 (\$) | 30 septembre 2022 (\$) |
|----------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Montant brut des actifs dérivés | 5 985 | – |
| Montant brut des passifs dérivés | – | (717 925) |
| Exposition nette | 5 985 | (717 925) |

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2023, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 2 725 419 \$ (30 septembre 2022 : 2 824 756 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2023 et 2022 :

| Par région | 30 septembre 2023 | 30 septembre 2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| Canada | 56,8 % | 47,8 % |
| États-Unis | 20,0 % | 11,0 % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 16,9 % | 32,3 % |
| Royaume-Uni | 4,5 % | 5,2 % |
| Îles Caïmans | 1,7 % | 5,1 % |
| Autres actifs (passifs) nets | 0,1 % | 0,3 % |
| Contrats de change à terme | – | (1,7) % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % |

| Par secteur | 30 septembre 2023 | 30 septembre 2022 |
|--|-------------------|-------------------|
| Finance | 55,7 % | 44,3 % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 16,9 % | 32,3 % |
| Services de communication | 12,6 % | 7,3 % |
| Fonds négociés en bourse | 12,1 % | 10,8 % |
| Industrie | 1,8 % | 5,1 % |
| Énergie | 0,8 % | – |
| Autres actifs (passifs) nets | 0,1 % | 0,3 % |
| Contrats de change à terme | – | (1,7) % |
| Produits de consommation discrétionnaire | – | 1,6 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % |

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds avait une exposition directe importante aux 30 septembre 2023 et 2022, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

| 30 septembre 2023 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|---|--------------------|-----------------------|----------------|---|-----------------------|---------------|
| | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) |
| Dollar de Hong Kong | – | 574 125 | 574 125 | – | 57 413 | 57 413 |
| Dollar américain | (8 395 061) | 8 046 283 | (348 778) | (839 506) | 804 628 | (34 878) |
| Total | (8 395 061) | 8 620 408 | 225 347 | (839 506) | 862 041 | 22 535 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (25,6) % | 26,3 % | 0,7 % | (2,6) % | 2,6 % | 0,1 % |

| 30 septembre 2022 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|---|---------------------|--------------------|--------------------|---|--------------------|------------------|
| | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) |
| Dollar de Hong Kong | – | 2 084 999 | 2 084 999 | – | 208 500 | 208 500 |
| Dollar américain | (13 332 307) | 6 621 112 | (6 711 195) | (1 333 231) | 662 111 | (671 120) |
| Total | (13 332 307) | 8 706 111 | (4 626 196) | (1 333 231) | 870 611 | (462 620) |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (32,6) % | 21,3 % | (11,3) % | (3,3) % | 2,1 % | (1,2) % |

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de crédit

Le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des contrats de change à terme. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime. Au 30 septembre 2023, le Fonds avait, auprès d'une contrepartie, des contrats de change à terme dont le profit latent était de 5 985 \$ (30 septembre 2022 : perte latente de 717 925 \$). La contrepartie, Marchés mondiaux CIBC inc., avait une note de A-1 de Standard & Poor's, ce qui dépasse l'exigence minimale prévue par la législation sur les valeurs mobilières. Le Fonds est également indirectement exposé au risque de crédit de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2023 et 2022 :

| 30 septembre 2023 | Actif (passif) | | | |
|------------------------------|-------------------|---------------|---------------|-------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | Total (\$) |
| Actions – Positions acheteur | 27 254 190 | – | – | 27 254 190 |
| Actifs dérivés | – | 5 985 | – | 5 985 |
| Total | 27 254 190 | 5 985 | – | 27 260 175 |

| 30 septembre 2022 | Actif (passif) | | | |
|------------------------------|-------------------|------------------|---------------|-------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | Total (\$) |
| Actions – Positions acheteur | 28 247 559 | – | – | 28 247 559 |
| Passifs dérivés | – | (717 925) | – | (717 925) |
| Total | 28 247 559 | (717 925) | – | 27 529 634 |

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB aux 30 septembre 2023 et 2022 :

| 30 septembre 2023 | Placement à la juste valeur (\$) | Valeur liquidative (en millions de dollars) | % de la valeur liquidative |
|---|----------------------------------|---|----------------------------|
| FINB BMO échelonné actions privilégiées | 1 933 751 | 1 969 | 0,1 % |
| FINB Horizons Actif actions privilégiées | 1 034 631 | 1 275 | 0,1 % |
| FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share | 1 018 000 | 1 283 | 0,1 % |

| 30 septembre 2022 | Placement à la juste valeur (\$) | Valeur liquidative (en millions de dollars) | % de la valeur liquidative |
|---|----------------------------------|---|----------------------------|
| FINB BMO échelonné actions privilégiées | 2 169 519 | 1 772 | 0,1 % |
| FINB Horizons Actif actions privilégiées | 1 125 540 | 1 264 | 0,1 % |
| FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share | 1 138 000 | 1 075 | 0,1 % |

États de la situation financière

| Aux 30 septembre | 2023 | 2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| Actif | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 287 932 \$ | 179 915 \$ |
| Comptes sur marge (note 11) | – | 1 937 |
| Souscriptions à recevoir | – | 250 |
| Dividendes à recevoir | 6 154 | 6 711 |
| Placements (note 5) | 2 100 782 | 2 386 261 |
| | 2 394 868 | 2 575 074 |
| Passif | | |
| Frais de gestion à payer | 2 939 | 3 219 |
| Charges à payer | 1 138 | 1 219 |
| Rachats à payer | 3 891 | – |
| Distributions à payer | – | 1 420 |
| | 7 968 | 5 858 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 2 386 900 \$ | 2 569 216 \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série | | |
| Série A | 1 785 459 | 1 990 955 |
| Série F | 601 441 | 578 261 |
| | 2 386 900 \$ | 2 569 216 \$ |
| Nombre de parts rachetables en circulation (note 6) | | |
| Série A | 235 403 | 254 496 |
| Série F | 70 051 | 66 189 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Série A | 7,58 \$ | 7,82 \$ |
| Série F | 8,59 \$ | 8,74 \$ |

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat global

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2023 | 2022 |
|--|------------------|--------------------|
| Revenu | | |
| Profit (perte) net sur les placements et les dérivés | | |
| Dividendes | 63 894 \$ | 70 350 \$ |
| Intérêts à distribuer | 12 355 | 2 142 |
| Profit (perte) net réalisé sur les placements | (44 747) | 32 689 |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements | 118 218 | (103 368) |
| | <u>149 720</u> | <u>1 813</u> |
| Autres revenus | | |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets | (3 214) | 3 515 |
| Total des revenus (de la perte) | <u>146 506</u> | <u>5 328</u> |
| Charges | | |
| Coûts des rapports aux porteurs de parts | 155 990 | 148 189 |
| Frais de gestion (note 8) | 39 304 | 44 870 |
| Honoraires d'audit | 29 444 | 25 546 |
| Retenues d'impôt | 9 099 | 9 939 |
| Droits de garde | 3 448 | 2 544 |
| Frais du comité d'examen indépendant | 2 363 | 2 543 |
| Coûts de transactions | 300 | 332 |
| Frais juridiques | 269 | 13 746 |
| Frais bancaires | 1 | 30 |
| Total des charges d'exploitation | <u>240 218</u> | <u>247 739</u> |
| Moins : charges absorbées par le gestionnaire | (176 366) | (176 648) |
| Charges d'exploitation nettes | <u>63 852</u> | <u>71 091</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>82 654 \$</u> | <u>(65 763) \$</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série | | |
| Série A | 65 047 \$ | (36 093) \$ |
| Série F | 17 607 \$ | (29 670) \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Série A | 0,26 \$ | (0,13) \$ |
| Série F | 0,25 \$ | (0,71) \$ |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2023 | 2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice | | |
| Série A | 1 990 955 \$ | 2 708 282 \$ |
| Série F | 578 261 | 255 028 |
| | <u>2 569 216</u> | <u>2 963 310</u> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
| Série A | 65 047 | (36 093) |
| Série F | 17 607 | (29 670) |
| | <u>82 654</u> | <u>(65 763)</u> |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| Revenus de placement nets | | |
| Série A | (1 200) | (1 319) |
| Série F | (4 193) | (582) |
| | <u>(5 393)</u> | <u>(1 901)</u> |
| Remboursement de capital | | |
| Série A | (108 219) | (127 950) |
| Série F | (30 100) | (19 325) |
| | <u>(138 319)</u> | <u>(147 275)</u> |
| Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables | <u>(143 712)</u> | <u>(149 176)</u> |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | | |
| Série A | 47 246 | 1 450 |
| Série F | 191 912 | 370 515 |
| | <u>239 158</u> | <u>371 965</u> |
| Réinvestissement des distributions | | |
| Série A | 96 082 | 118 377 |
| Série F | 28 326 | 14 561 |
| | <u>124 408</u> | <u>132 938</u> |
| Rachats de parts rachetables | | |
| Série A | (304 452) | (671 792) |
| Série F | (180 372) | (12 266) |
| | <u>(484 824)</u> | <u>(684 058)</u> |
| Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables | <u>(121 258)</u> | <u>(179 155)</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice | | |
| Série A | 1 785 459 | 1 990 955 |
| Série F | 601 441 | 578 261 |
| | <u>2 386 900 \$</u> | <u>2 569 216 \$</u> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Tableaux des flux de trésorerie

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2023 | 2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 82 654 \$ | (65 763) \$ |
| Ajustements au titre des éléments suivants : | | |
| (Profit) perte net réalisé sur les placements | 44 747 | (32 689) |
| Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements | (118 218) | 103 368 |
| (Profit) perte de change latent sur la trésorerie | 93 | (370) |
| (Augmentation) diminution des dividendes à recevoir | 557 | 3 216 |
| Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer | (361) | (1 152) |
| Achat de placements | (112 155) | (191 977) |
| Produit de la vente de placements | 471 105 | 600 779 |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation | 368 422 | 415 412 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Variation de la marge de trésorerie | 1 937 | (1 630) |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables déduction faite des distributions réinvesties | (20 724) | (16 008) |
| Produit de l'émission de parts rachetables (note 3) | 212 548 | 252 722 |
| Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3) | (454 073) | (572 554) |
| Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement | (260 312) | (337 470) |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 108 110 | 77 942 |
| Profit (perte) de change latent sur la trésorerie | (93) | 370 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 179 915 | 101 603 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice | 287 932 | 179 915 |
| La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants : | | |
| Encaisse | 89 007 \$ | 179 915 \$ |
| Placements à court terme | 198 925 | – |
| | 287 932 \$ | 179 915 \$ |
| Activités d'exploitation : | | |
| Intérêts reçus déduction faite des retenues d'impôt | 12 355 \$ | 2 139 \$ |
| Dividendes reçus déduction faite des retenues d'impôt | 55 352 \$ | 63 630 \$ |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2023

| Valeur nominale/ Nombre d'actions | Titres | Coût moyen | Juste valeur | % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |
|--------------------------------------|--|--------------|--------------|--|
| BONS DU TRÉSOR | | | | |
| Canada | | | | |
| | Gouvernement du Canada, 5,12 %, 4 janvier 2024 | 98 263 | 98 690 | 4,1 % |
| ACTIONS ORDINAIRES | | | | |
| Canada | | | | |
| 240 | Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada | 27 634 \$ | 35 302 \$ | |
| 312 | Fortis Inc. | 16 665 | 16 096 | |
| 256 | Banque Royale du Canada | 22 194 | 30 387 | |
| | | 66 493 | 81 785 | 3,4 % |
| Danemark | | | | |
| 590 | Coloplast A/S | 100 408 | 84 926 | 3,6 % |
| France | | | | |
| 440 | Sanofi | 59 667 | 64 120 | 2,7 % |
| Irlande | | | | |
| 132 | Linde plc | 36 309 | 66 758 | 2,8 % |
| Suisse | | | | |
| 350 | Nestlé S.A. | 49 995 | 53 877 | |
| 475 | Novartis AG | 59 764 | 66 163 | |
| 125 | Roche Holding AG | 60 210 | 46 454 | |
| | | 169 969 | 166 494 | 7,0 % |
| Royaume-Uni | | | | |
| 1 340 | Bunzl plc | 43 815 | 64 977 | |
| 2 000 | Compass Group PLC | 46 742 | 66 288 | |
| 430 | Croda International PLC | 37 117 | 35 024 | |
| 835 | Diageo plc | 40 322 | 41 984 | |
| | | 167 996 | 208 273 | 8,7 % |
| États-Unis | | | | |
| 600 | American States Water Company | 68 421 | 64 120 | |
| 175 | American Tower Corporation | 54 822 | 39 089 | |
| 766 | California Water Service Group | 54 869 | 49 222 | |
| 500 | Cincinnati Financial Corporation | 44 605 | 69 468 | |
| 471 | Colgate-Palmolive Company | 41 930 | 45 492 | |
| 900 | Consolidated Edison, Inc. | 99 601 | 104 554 | |
| 411 | Genuine Parts Company | 56 789 | 80 599 | |
| 1 200 | Hormel Foods Corporation | 70 567 | 61 985 | |
| 385 | FNB iShares MSCI Japan | 26 388 | 31 527 | |
| 504 | Johnson & Johnson | 92 953 | 106 620 | |
| 369 | Kenvue Inc. | 12 026 | 10 064 | |
| 232 | Kimberly-Clark Corporation | 41 889 | 38 082 | |
| 374 | McCormick & Company, Incorporated | 42 003 | 38 424 | |
| 260 | McDonald's Corporation | 67 281 | 93 032 | |
| 332 | PepsiCo, Inc. | 59 883 | 76 407 | |
| 1 000 | SJW Group | 90 585 | 81 644 | |
| 153 | Target Corporation | 25 301 | 22 978 | |
| 208 | The Clorox Company | 41 808 | 37 027 | |
| 892 | The Coca-Cola Company | 61 071 | 67 823 | |
| 500 | The Procter & Gamble Company | 80 988 | 99 057 | |
| 518 | Walmart Inc. | 81 531 | 112 522 | |
| | | 1 215 311 | 1 329 736 | 55,7 % |
| | Total des actions ordinaires | 1 816 153 | 2 002 092 | 83,9 % |
| | Total du portefeuille de placements | 1 914 416 | 2 100 782 | 88,0 % |
| | Coûts de transactions | (1 339) | - | - |
| | | 1 814 814 \$ | 2 100 782 | 83,9 % |
| | Autres actifs, moins les passifs | | 286 118 | 12,0 % |
| | ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES | | 2 386 900 \$ | 100,0 % |

a) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2023, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 200 209 \$ (30 septembre 2022 : 238 626 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2023 et 2022 :

| Par région | 30 septembre 2023 | 30 septembre 2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| États-Unis | 55,7 % | 54,6 % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 16,3 % | 7,1 % |
| Royaume-Uni | 8,7 % | 8,0 % |
| Suisse | 7,0 % | 6,2 % |
| Danemark | 3,6 % | 3,2 % |
| Canada | 3,4 % | 11,4 % |
| Irlande | 2,8 % | 1,9 % |
| France | 2,7 % | 1,8 % |
| Autres actifs (passifs) nets | (0,2) % | – |
| Allemagne | – | 2,2 % |
| Espagne | – | 1,8 % |
| Bermudes | – | 1,8 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % |

| Par secteur | 30 septembre 2023 | 30 septembre 2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| Biens de consommation de base | 29,5 % | 26,2 % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 16,3 % | 7,1 % |
| Soins de santé | 15,5 % | 16,3 % |
| Services aux collectivités | 13,3 % | 18,7 % |
| Consommation discrétionnaire | 10,0 % | 11,8 % |
| Matériaux | 4,3 % | 3,6 % |
| Industrie | 4,2 % | 3,6 % |
| Finance | 4,2 % | 5,0 % |
| Immobilier | 1,6 % | 3,9 % |
| Fonds négociés en bourse | 1,3 % | 2,0 % |
| Autres actifs (passifs) nets | (0,2) % | – |
| Énergie | – | 1,8 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % |

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds avait une exposition directe importante aux 30 septembre 2023 et 2022, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

| 30 septembre 2023 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|--|----------------|--------------------|------------------|---|--------------------|----------------|
| | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) |
| Livre sterling | 1 016 | 208 273 | 209 289 | 102 | 20 827 | 20 929 |
| Couronne danoise | – | 84 926 | 84 926 | – | 8 493 | 8 493 |
| Euro | (1) | 64 120 | 64 119 | – | 6 412 | 6 412 |
| Franc suisse | 2 330 | 166 494 | 168 824 | 233 | 16 649 | 16 882 |
| Dollar américain | 6 869 | 1 396 495 | 1 403 364 | 687 | 139 650 | 140 337 |
| Total | 10 214 | 1 920 308 | 1 930 522 | 1 022 | 192 031 | 193 053 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 0,4 % | 80,5 % | 80,9 % | – | 8,1 % | 8,1 % |

| 30 septembre 2022 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|--|----------------|--------------------|------------------|---|--------------------|----------------|
| | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$) |
| Livre sterling | 2 048 | 204 377 | 206 425 | 205 | 20 438 | 20 643 |
| Couronne danoise | – | 83 342 | 83 342 | – | 8 334 | 8 334 |
| Euro | – | 147 822 | 147 822 | – | 14 782 | 14 782 |
| Franc suisse | 1 485 | 159 297 | 160 782 | 148 | 15 930 | 16 078 |
| Dollar américain | 79 833 | 1 451 210 | 1 531 043 | 7 983 | 145 121 | 153 104 |
| Total | 83 366 | 2 046 048 | 2 129 414 | 8 336 | 204 605 | 212 941 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 3,2 % | 79,7 % | 82,9 % | 0,3 % | 8,0 % | 8,3 % |

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

b) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2023 et 2022 :

| 30 septembre 2023 | Actif (passif) | | | Total (\$) |
|------------------------------|------------------|---------------|---------------|------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | |
| Actions – Positions acheteur | 2 002 092 | – | – | 2 002 092 |
| Bons du Trésor | – | 98 690 | – | 98 690 |
| Total | 2 002 092 | 98 690 | – | 2 100 782 |

| 30 septembre 2022 | Actif (passif) | | | Total (\$) |
|------------------------------|------------------|---------------|---------------|------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | |
| Actions – Positions acheteur | 2 386 261 | – | – | 2 386 261 |
| Total | 2 386 261 | – | – | 2 386 261 |

c) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du Fonds dans des FNB aux 30 septembre 2023 et 2022.

| 30 septembre 2023 | Placement à la juste valeur (\$) | Valeur liquidative (en millions de dollars) | % de la valeur liquidative |
|------------------------|----------------------------------|---|----------------------------|
| FNB iShares MSCI Japan | 31 527 | 16 930 | – |

| 30 septembre 2022 | Placement à la juste valeur (\$) | Valeur liquidative (en millions de dollars) | % de la valeur liquidative |
|---|----------------------------------|---|----------------------------|
| FINB BMO échelonné actions privilégiées | 8 613 | 1 772 | – |
| FNB Horizons Actif actions privilégiées | 7 800 | 1 264 | – |
| FNB iShares MSCI Japan | 25 979 | 11 020 | – |
| FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share | 8 535 | 1 075 | – |

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds équilibré canadien Portland et le Fonds équilibré mondial Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de placement à capital variable créées en vertu des lois de l'Ontario et régies par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour périodiquement. Les Fonds offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 5 avril 2023, dans sa version modifiée à l'occasion (le « prospectus »). Les dates de constitution des Fonds et de début des activités de chaque série des Fonds sont les suivantes :

| Nom du Fonds | Date de constitution du Fonds | Début des activités | |
|-----------------------------------|-------------------------------|---------------------|------------------|
| | | Série A | Série F |
| Fonds équilibré canadien Portland | 1 ^{er} octobre 2012 | 31 octobre 2012 | 31 octobre 2012 |
| Fonds équilibré mondial Portland | 27 janvier 2005 | 18 février 2005 | 17 décembre 2013 |

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 12 décembre 2023. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Les états de la situation financière des Fonds sont aux 30 septembre 2023 et 2022. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022.

Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

| Nom du Fonds | Objectif de placement |
|-----------------------------------|--|
| Fonds équilibré canadien Portland | Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, principalement par des placements dans des titres à revenu fixe et dans des actions canadiennes. |
| Fonds équilibré mondial Portland | Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, en investissant principalement à l'échelle mondiale dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres. |

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé, l'actif financier est classé au coût amorti. Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres et est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts, à l'exception des différences entre la date de fin de mois à laquelle la valeur liquidative est calculée et la date des états financiers. La note 12 présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés à titre de variation de « Plus-value (moins-value) latente des placements » ou, si le Fonds détient des options, des contrats de change à terme ou d'autres instruments dérivés, à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » des états du résultat global.

Les montants à recevoir ou à payer pour les opérations sur dérivés, y compris les primes ou escomptes reçus ou payés, sont présentés au poste « Actifs dérivés » ou « Passifs dérivés » des états de la situation financière.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Chacun des Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats visant la vente ou l'achat d'instruments financiers à une date ultérieure convenue. Comme les contrats à terme de gré à gré ne sont pas négociés en bourse, les ententes entre les contreparties ne sont pas normalisées. Les variations de la valeur de ces contrats à terme de gré à gré ne sont réglées qu'au moment de leur liquidation. Les contrats à terme de gré à gré ouverts sont réévalués à la juste valeur dans les états du résultat global en fonction de l'écart entre le taux contractuel et le taux à terme applicable. Les profits et les pertes liés à l'évaluation des contrats à terme de gré à gré ouverts sont inscrits dans les états du résultat global, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ». La variation cumulative de la valeur au moment du règlement figure dans les états du résultat global, au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ».

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites;
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée;
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné; et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les « intérêts à distribuer » figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes de change réalisés liés à des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les contrats de change à terme sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » des états du résultat global.

Les profits (pertes) de change latents sur les placements, les options et les contrats de change à terme sont inclus dans le poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou le poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ».

Le « profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » découle de la vente de devises, de profits ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre.

Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

Attribution des revenus et des charges et des profits et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les profits et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022.

| | 30 septembre 2023 (\$) | 30 septembre 2022 (\$) |
|-----------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Fonds équilibré canadien Portland | 1 011 866 | 423 097 |
| Fonds équilibré mondial Portland | 26 860 | 118 993 |

Modifications comptables futures

Aucune nouvelle norme comptable entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'incidence sur les méthodes comptables utilisées par les Fonds.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Compensation des actifs et des passifs financiers

Les Fonds peuvent avoir conclu un accord de compensation ou des ententes similaires avec la contrepartie pour l'exécution de contrats de change à terme. En cas de défaut ou de faillite, les Fonds peuvent donc compenser les actifs détenus auprès de la contrepartie contre les dettes qu'ils lui doivent. Les contrats établis aux termes de ces ententes qui sont réglés à la même date ont été compensés et présentés comme un montant net dans les états de la situation financière des Fonds et dans le tableau ci-dessous, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et une intention de régler les contrats sur la base d'un montant net. Aucune garantie n'est associée à ces ententes.

b) Gestion des risques

Les activités de placement de chaque Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques de chacun des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les « notes annexes propres au Fonds ».

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments. Chaque Fonds limite la pondération de chaque titre à au plus 10 % de sa valeur liquidative au moment de l'acquisition, laquelle est surveillée quotidiennement.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Le recours à des stratégies d'atténuation du risque de change, comme les contrats de change à terme, expose le Fonds à des risques particuliers, notamment la défaillance de la contrepartie à ces contrats, l'absence de liquidité et – si l'évaluation que fait le gestionnaire de l'évolution des marchés est incorrecte – la possibilité que ces stratégies entraînent des pertes plus importantes que si elles n'avaient pas été utilisées. Les contrats de change à terme peuvent limiter ou réduire le rendement total du Fonds si les attentes du gestionnaire à l'égard des événements futurs ou de l'évolution du marché sont erronées. Dans certaines circonstances, les coûts associés aux contrats de change à terme peuvent excéder leurs bénéfices.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, conclure des contrats de change à terme visant à couvrir (directement ou indirectement) en dollars canadiens tout ou partie de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par le Fonds ou de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par les émetteurs des titres composant le portefeuille du Fonds. Les montants

des contrats de change à terme sont basés sur la monnaie de négociation des placements du Fonds et sur une évaluation de la monnaie à laquelle sont exposées les transactions du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit en raison de placements dans des contrats de change à terme. Le Fonds limite son exposition aux pertes sur créances sur les contrats de change à terme en s'assurant qu'il existe des ententes de compensation avec chaque contrepartie pour les contrats de change à terme, de sorte que les profits (montants dus au Fonds) sur les contrats individuels puissent être compensés par des pertes (montants dus à la contrepartie) en cas de défaut ou de faillite. L'exposition maximale au risque de crédit découlant de ces contrats est équivalente à la juste valeur des contrats de change à terme dont un profit net est latent à la date de présentation de l'information financière, comme il est indiqué ci-dessous, et comprend l'effet de l'accord de compensation ou d'ententes similaires en place avec toutes les contreparties.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n'est pas possible de garantir l'existence, à tout moment, d'un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d'acquisition. Chaque Fonds peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour financer les rachats et régler des opérations.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d'une série représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d'appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O.

Le nombre de parts émises et en circulation pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022 était le suivant :

| 30 septembre 2023 | Solde d'ouverture | Parts émises, y compris les échanges d'autres séries | Parts réinvesties | Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries | Solde de clôture | Nombre moyen pondéré de parts |
|-----------------------------------|-------------------|--|-------------------|---|------------------|-------------------------------|
| Fonds équilibré canadien Portland | | | | | | |
| Parts de série A | 1 149 665 | 119 894 | 9 621 | 180 967 | 1 098 213 | 1 141 945 |
| Parts de série F | 1 680 130 | 152 873 | 28 969 | 633 370 | 1 228 602 | 1 456 846 |
| Fonds équilibré mondial Portland | | | | | | |
| Parts de série A | 254 496 | 5 603 | 11 750 | 36 446 | 235 403 | 247 378 |
| Parts de série F | 66 189 | 20 547 | 3 081 | 19 766 | 70 051 | 71 684 |

| 30 septembre 2022 | Solde d'ouverture | Parts émises, y compris les échanges d'autres séries | Parts réinvesties | Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries | Solde de clôture | Nombre moyen pondéré de parts |
|-----------------------------------|-------------------|--|-------------------|---|------------------|-------------------------------|
| Fonds équilibré canadien Portland | | | | | | |
| Parts de série A | 980 278 | 218 638 | 55 193 | 104 444 | 1 149 665 | 1 093 253 |
| Parts de série F | 1 634 736 | 298 082 | 70 597 | 323 285 | 1 680 130 | 1 646 326 |
| Fonds équilibré mondial Portland | | | | | | |
| Parts de série A | 317 778 | 167 | 13 959 | 77 409 | 254 495 | 284 604 |
| Parts de série F | 27 250 | 38 652 | 1 577 | 1 290 | 66 189 | 41 708 |

7. IMPÔTS

Chaque Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôt, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

La clôture de l'année d'imposition des Fonds est fixée au 15 décembre.

Le tableau qui suit présente les pertes autres qu'en capital et les pertes en capital à utiliser pour un report prospectif au 31 décembre 2022.

| | Pertes autres qu'en capital à utiliser pour un report prospectif (\$) | Pertes en capital à utiliser pour un report prospectif (\$) |
|-----------------------------------|---|---|
| Fonds équilibré canadien Portland | – | 3 170 852 |
| Fonds équilibré mondial Portland | – | 23 897 134 |

8. FRAIS DE GESTION ET CHARGES

Conformément au prospectus, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

| | Parts de série A | Parts de série F |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Fonds équilibré canadien Portland | 1,75 % | 0,75 % |
| Fonds équilibré mondial Portland | 1,55 % | 0,55 % |

Les frais de gestion des parts de série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charges de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

9. RABAIS DE COURTAGES

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés « recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

Le gestionnaire peut avoir recours à des services de recherche pour compte propre de tiers, qui sont généralement aussi disponibles par abonnement, dont les coûts seront utilisés pour déterminer approximativement la valeur des services de recherche et des autres services semblables reçus de tiers aux termes d'ententes de partage de commissions conclues avec des courtiers exécutants. Le Fonds équilibré canadien Portland n'a conclu aucune entente de rabais de courtage avec des tiers jusqu'à présent. La valeur vérifiable des rabais de courtage accordés en vertu des ententes conclues avec les tiers au titre des transactions de portefeuille du Fonds équilibré mondial Portland pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevait à 74 \$ (30 septembre 2022 : 42 \$).

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants en dollars dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables :

| 30 septembre 2023 | Frais de gestion (\$) | Charges d'exploitation remboursées (\$) | Charges d'exploitation absorbées (\$) | Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$) |
|-----------------------------------|--------------------------|--|--|--|
| Fonds équilibré canadien Portland | 432 433 | 192 431 | 13 938 | 821 |
| Fonds équilibré mondial Portland | 34 898 | 13 448 | 156 590 | 882 |

| 30 septembre 2022 | Frais de gestion (\$) | Charges d'exploitation remboursées (\$) | Charges d'exploitation absorbées (\$) | Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$) |
|-----------------------------------|--------------------------|--|--|--|
| Fonds équilibré canadien Portland | 497 201 | 228 584 | – | 999 |
| Fonds équilibré mondial Portland | 39 836 | 14 133 | 156 830 | 999 |

Les Fonds devaient au gestionnaire les montants ci-dessous, qui excluent la TPS ou la TVH applicables :

| Au 30 septembre 2023 | Frais de gestion (\$) | Charges d'exploitation remboursées (\$) |
|-----------------------------------|--------------------------|--|
| Fonds équilibré canadien Portland | 31 736 | 13 782 |
| Fonds équilibré mondial Portland | 2 608 | 1 010 |

| Au 30 septembre 2022 | Frais de gestion (\$) | Charges d'exploitation remboursées (\$) |
|-----------------------------------|--------------------------|--|
| Fonds équilibré canadien Portland | 38 899 | 17 829 |
| Fonds équilibré mondial Portland | 2 859 | 1 085 |

Le gestionnaire et/ou ses sociétés affiliées ainsi que le personnel de direction clé du gestionnaire et leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts des Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Les tableaux suivants indiquent le nombre d'actions de chacun des Fonds détenues par les parties liées aux dates de clôture indiquées.

| | 30 septembre 2023 | 30 septembre 2022 |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|
| Fonds équilibré canadien Portland | 628 | 3 070 |
| Fonds équilibré mondial Portland | 2 485 | 13 522 |

11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGE

Le Fonds équilibré mondial Portland a conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et peut déposer auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour ses ventes d'options. En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que le Fonds lui doit. Le cas échéant, les garanties non pécuniaires seront présentées de façon distincte des autres actifs dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie sera présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ».

12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

Le tableau qui suit présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part des Fonds au 30 septembre 2023, le cas échéant. Il n'y avait aucune différence au 30 septembre 2022.

| 30 septembre 2023 | Valeur liquidative par part (\$) | Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (\$) |
|----------------------------------|--|--|
| Fonds équilibré mondial Portland | | |
| Parts de série A | 7,59 | 7,58 |
| Parts de série F | 8,59 | 8,59 |

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

Conseils en placements Portland est une marque déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque de commerce de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc. Achetez. Conservez. Et Prospérez. est une marque de commerce déposée d'AIC Global Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • www.portlandic.com • info@portlandic.com
